Lorsque quatre personnes témoignent en faveur d'un musulman, Allah le fait entrer au Paradis !

Abû al-Aswad relate : « Je me rendis à Médine et m'assis avec 'Umar ibn al-Khattâb (qu'Allah l'agrée). Alors qu'un convoi funèbre passait, les gens firent les éloges du défunt et `Umar dit : « Il lui est garanti ! » Puis un autre passa ; les gens firent les éloges du défunt et `Umar dit : « Il lui est garanti ! » Enfin, un troisième passa ; les gens blâmèrent le défunt et `Umar dit : « Il lui est garanti ! » Abû al-Aswad dit alors : « Je dis : " Que signifie : ' Il lui est garanti ! ', ô, commandeur des croyants ? - Il dit : J'ai répété ce qu'a dit le Prophète (sur lui la paix et le salut) : " Lorsque quatre personnes témoignent en faveur d'un musulman, Allah le fait entrer au Paradis ! - Nous dîmes : Et trois ? - Il dit : Et trois ! - Nous dîmes : Et deux ? - Il dit : Et deux ! " Puis, nous ne lui avons pas demandé si cela était valable pour une seule personne ».

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Un convoi funèbre passa devant `Umar (qu'Allah l'agrée), qui était entouré de quelques personnes. Quand les gens témoignèrent en faveur du défunt et mentionnèrent sa piété, `Umar (qu'Allah l'agrée) dit : « Il lui est garanti ! » Puis un autre convoi passa, les gens témoignèrent en faveur du défunt et mentionnèrent sa piété et `Umar (qu'Allah l'agrée) dit : « Il lui est garanti ! » Enfin, un troisième convoi passa et les gens témoignèrent à l'encontre du défunt. `Umar (qu'Allah l'agrée) dit alors : « Il lui est garanti ! » Abu al-Aswad, n'ayant pas compris les propos de `Umar (qu'Allah l'agrée), voulut en saisir le sens. `Umar (qu'Allah l'agrée) dit alors : « Je vous ai dit la même chose que le Prophète (sur lui la paix et le salut), qui a dit : " Lorsque quatre personnes de bien et de vertu témoignent pour un musulman qu'il fait partie des gens de bien et de vertu, le Paradis lui est garanti ! " » Les Compagnons qui entendirent le Prophète (sur lui la paix et le salut) dire cela demandèrent : « Et si trois personnes témoignent en sa faveur ? - Il dit : Il en est de même si trois personnes témoignent en sa faveur ! - Ils dirent : Et celui pour qui deux personnes témoignent, sera-t-il parmi les gens du Paradis ? - Il dit : Et celui pour qui deux personnes témoignent, le Paradis lui est garanti ! » Ensuite, nous ne lui avons pas demandé si celui pour qui une seule personne témoigne entrera au Paradis.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8870